

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

A l'occasion d'une recherche sur les «assauts» qui viennent de se produire au Brésil et qui exprimaient, le plus anti-démocratiquement du monde, le mécontentement des partisans de l'ancien président **d'extrême droite** Jair Bolsonaro à la suite de l'élection présidentielle – qu'ils soupçonnent, à tort bien entendu, d'avoir été truquée –, je suis tombée sur le titre d'un article mis en ligne par **France 24** le 16 octobre 2022, deux semaines avant le scrutin: *L'indépendance de la Cour suprême au Brésil suspendue à la présidentielle*¹.

Il semblerait que le désormais ex-président **d'extrême droite** aurait envisagé, en cas de réélection, de nommer de nouveaux juges à la Cour suprême, afin que celle-ci soit plus docile à sa volonté.

Il y avait lieu de s'inquiéter, en effet, car la cour, qui compte onze membres, est composée majoritairement – sept sur onze – de juges nommés par M. Lula, membre du Parti des travailleurs (gauche), lors de son premier mandat présidentiel, et par son successeur, Mme Dilma Rousseff, destituée en cours de mandat, qui appartenait au même

parti. L'indépendance de la Cour suprême était donc garantie et cela devait continuer.

Aussi est-ce pur hasard si, à la suite de différentes décisions de ladite cour, l'actuel président brésilien, condamné en première instance et en appel pour corruption et blanchiment, a pu retrouver la liberté et faire son retour dans la vie politique. Dame! le tribunal qui l'avait puni n'était pas compétent pour le faire.

Les gens font de moins en moins confiance à la justice. Faut-il s'en étonner quand on entend constamment évoquer, par exemple, une Cour suprême américaine à majorité conservatrice, un nouveau Tribunal constitutionnel espagnol à majorité progressiste et des juges présentés par des partis ou nommés par des présidents sur la base de leurs orientations politiques?

Les partisans de M. Bolsonaro ont manifesté de manière musclée leur opposition à l'élection d'un président, dont il n'est de loin pas prouvé qu'il soit innocent comme l'agneau qui vient de naître. Ils ont suivi en cela l'exemple des partisans de l'ancien président Donald Trump,

qui avaient envahi le Capitole de Washington le 6 janvier 2021.

Dans les deux cas, ce fut une erreur. Non pas que la démocratie s'en soit trouvée menacée: il en faut plus pour ébranler un concept élevé au rang de religion. Mais, à chaque fois, le nouveau pouvoir en place a pu procéder à de nombreuses arrestations et, ce qui est beaucoup plus important pour lui, à un surcroît de diabolisation des hommes politiques que la foule prétendait défendre. Offrir à l'adversaire une occasion de se débarrasser d'opposants et de se poser en incarnation de la vertu politique, c'est ce qu'on appelle se tirer une balle dans le pied.

C'est ainsi que M. Lula a passé du statut de personnage pas vraiment net à celui de champion de la Démocratie, sous les applaudissements du monde politique.

Mariette Paschoud.

¹<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20221016-l-ind%C3%A9pendance-de-la-cour-supr%C3%A9me-au-br%C3%A9sil-suspendue-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidentielle>

Suis-je un vieux con?

Je crains d'être devenu un vieux con. Je m'en rends compte chaque jour en voyant mes enfants lever les yeux au ciel à certaines de mes remarques ou questions. Comment en suis-je arrivé là? Le monde change à toute vitesse, non seulement en ce qui concerne la technologie, mais également les mœurs et les mentalités. Mes avis sont-ils pertinents? Ma vision de la société est-elle celle d'un homme auquel l'expérience a apporté une certaine dose de sagesse et un recul qui lui permettent de voir la réalité avec plus de perspicacité ou, au contraire, suis-je totalement dépassé par les événements, jugeant le monde à travers la lorgnette de mes préjugés rétrogrades et nauséabonds?

Cela vous fait peut-être sourire, mais c'est une question tout ce qu'il y a de plus sérieuse. Comment y répondre avec certitude. On est toujours enclin à penser qu'on a raison sur tout, mais l'expérience nous démontre régulièrement que ce n'est pas le cas. Il y a, sur tous les sujets, des gens qui en savent plus que nous et le bon sens devrait naturellement nous encourager à ne pas opiner tant que l'on n'a pas fait le tour d'une question. La sagesse serait donc de nous taire en général et de laisser parler les experts.

Mais vous tomberez d'accord avec moi sur le fait que cela n'est pas la solution. Tout d'abord, comment déterminer qui sont les experts à qui donner la parole? Nous croulons littéralement sous les spécialistes,

économistes, épidémiologistes, climato-logues, psychologues et bien d'autres, qui, sur tous les sujets, se contredisent à qui mieux mieux. Et cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où il n'y a pas beaucoup de domaines dont on peut dire qu'on en a fait le tour. Le débat fait partie intégrante de la recherche scientifique, d'une part, mais également de bien d'autres aspects de la vie en société, comme le débat politique, qui confronte des points de vue parfois radicalement opposés, à cause des valeurs et des convictions sur lesquels ils reposent.

A partir du moment où l'on admet qu'il est plus ou moins impossible de déterminer quel individu a raison, on penchera naturellement vers une approche de type démocratique: si une majorité de personnes compétentes sur un sujet se mettent d'accord, il est probable qu'elles ont raison. Et, dans ce cas, on ne parle pas de la moitié plus un; il faudra une forte majorité pour qu'elle soit convaincante. Encore que... Les complottistes de tout poil soulignent, non sans raison, qu'il n'est pas impossible que des intérêts occultes influencent le discours des experts, déformant ainsi la réalité des faits.

Tout cela ne m'aide guère à résoudre mon dilemme existentiel, mais revenons à mes enfants. Qu'ils étaient mignons étant petits, lorsque rien de ce que je leur disais n'était mis en doute, pas même la ruse grossière de la soupe au crocodile destinée à leur faire manger des légumes!

Aujourd'hui, si j'ose pester contre les féministes ou mettre en doute l'opportunité de parler de genre au lieu de sexe, je me fais immédiatement tomber dessus par mon fils, qui m'explique avec agacement que je n'ai rien compris à la question.

Lorsque j'étais moi-même enfant, le fossé générationnel n'était à mon avis pas aussi important qu'aujourd'hui. Mes parents avaient grandi dans un monde très semblable à celui que je connaissais et, si la phase de l'adolescence n'a pas été de tout repos, nous avions des codes et des références communs, et j'étais conscient de ne pas avoir les connaissances et l'expérience suffisantes pour remettre en question les avis de mes parents. Les choses sont bien distinctes aujourd'hui. Mes enfants sont nés avec internet et un accès à des quantités de contenus et de connaissances inimaginables il y a trente ans. Ils en savent plus que moi dans bien des domaines et cela semble les encourager à penser que l'expérience ne compte pour rien.

Je me console en pensant que ce ne sont finalement pas des experts et que mes deux gamins ne forment pas une majorité suffisante pour me ranger définitivement dans la catégorie des vieux cons. Mais cette question n'est quand même pas réglée; affaire à suivre.

Michel Paschoud

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/il-detourne-1-6-million-mais-echappe-a-la-prison-ferme-298213969360>

Crétinisme anglomaniaque

Certains députés fédéraux cherchent des poux dans la tête de la nouvelle conseillère fédérale Elisabeth Baume. Un élu saint-gallois, membre du Parti libéral-radical (PLR), et une élue argovienne, affiliée à l'Union démocratique du centre (UDC), lui

reprochent de ne pas savoir l'anglais¹.

Pensez donc! «Pendant l'entretien d'avant élection devant les libéraux-radicaux, la Jurassienne a eu la maladresse de répondre en allemand à une question posée en anglais.» Ce

faisant, elle a prouvé qu'elle ne serait pas capable de mener des entretiens internationaux sans interprète. Quelle scandale!

Il faut pourtant bien que les interprètes gagnent leur vie. D'ailleurs, cela a été dit plus d'une fois dans nos colonnes, les conseillers fédéraux devraient voyager le moins possible et laisser le corps diplomatique faire le travail.

Le seul scandale, à mon avis, c'est qu'un politicien PLR suisse allemand ait osé s'adresser à une éventuelle future conseillère fédérale en anglais. Ça, c'est une maladresse! Je trouve que Mme Baume a été déjà bien gentille de lui répondre en allemand.

Quant à la péronnelle argovienne, elle estime que «des compétences en anglais sont indispensables pour mener la politique d'asile en Suisse», dont va hériter Mme Baume.

Même remarque que pour le cas précédent, à moins que l'élue UDC ne s'attende à ce que la nouvelle conseillère fédérale s'en aille accueillir dans la langue de Shakespeare tous les immigrants clandestins qui débarquent et qui, au demeurant, ne savent le plus souvent pas l'anglais.

Je comprends qu'on n'estime pas forcément les conseillers fédéraux issus du Parti socialiste, mais on n'est pas obligé non plus d'apprécier la sottise et la mesquinerie de députés «de droite», qui ne supportent pas que, pour une fois, les latins

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Il n'est pas étonnant que des citoyens honorables se défient de la justice, puisque celle-ci accepte des accommodements permettant à des délinquants de ne pas se retrouver sous les barreaux.» Dites: «Il n'est pas étonnant que des citoyens honorables se défient de la justice, puisque celle-ci accepte des accommodements permettant à des délinquants de ne pas se retrouver derrière les barreaux.»

On pourrait dire aussi «(...) de ne pas se retrouver sous les verrous.»

Quelque formule qu'on adopte, il est proprement scandaleux qu'un ressortissant italien, jugé dans le canton de Saint-Gall pour un détournement de 1,6 million de francs étalé sur plus de huit ans, échappe aussi bien à la prison qu'à l'expulsion, grâce à une dame procureur et à un tribunal particulièrement cléments, qui ont respectivement négocié et accepté un arrangement, baptisé procédure simplifiée: dix-huit mois de prison avec sursis¹.

Notre quotidien favori nous apprend non seulement que «le Ministère public et la défense ont trouvé un arrangement et se sont mis d'accord à l'avance sur la peine», mais aussi que le procureur «a justifié cette clémence par le fait que les regrets exprimés par l'accusé ont été considérés comme "sincères"», que ledit accusé s'est «efforcé de son mieux de rembourser l'entreprise lésée» et qu'il a «avoué et coopéré dès le début». Quant au tribunal, il «a finalement accepté l'accord négocié et a renoncé à une expulsion du territoire suisse».

Si ce que rapporte **20 minutes** est exact, nous sommes priés de croire à la sincérité d'un voleur, aux efforts de remboursement d'un type dont il y a tout lieu de supposer qu'il n'a pas d'argent et à la valeur morale des aveux et de la coopération d'un individu pris la main dans le sac.

La justice n'est plus aveugle. Elle est débile.

Le pinailleux

soient majoritaires au Conseil fédéral.

Mon seul regret est que Mme Baume ait déjà «reconnu que son anglais était une de ses faiblesses et dit vouloir rapidement se mettre à niveau».

En attendant, elle est, paraît-il, le seul membre du Conseil fédéral qui n'ira pas lécher des bottes au Forum économique de Davos.

Elle mérite donc qu'il lui soit beaucoup pardonné.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/elisa-beth-baume-schneider-critiquee-car-elle-ne-parle-pas-langlais-808571210234>

Un prince sans noblesse

Le prince Henry du Royaume-Uni, duc de Sussex, plus connu sous le surnom de prince Harry, a décidé d'oublier qu'il est prince et que cet état devrait l'inciter à un minimum de discrétion et de décence, ne serait-ce que par respect pour lui-même. Il a décidé de faire de l'exhibitionnisme en publiant des «Mémoires», qui, avant même leur parution, avaient été traduits, nous dit-on, en seize langues – une juste opération financière assurément. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, d'ailleurs, compte tenu du goût du public pour le sensationnel et du fait que le duc et la duchesse de Sussex doivent gagner leur vie depuis qu'ils ont renoncé aux privilèges, notamment financiers, que leur valaient leurs activités au service de la couronne britannique. En tout cas, il semble que *Spare* (*Roue de secours* ou *Pièce de rechange*, traduit plus élégamment par *Le Suppléant* pour l'édition française) se vende comme des petits pains.

A l'heure où je rédige ces lignes, la famille royale d'Angleterre observe dignement le silence, un silence que j'espère méprisant. Elle en a vu d'autres, d'ailleurs, et je doute que les cacas nerveux de Harry et de sa Meghan – il semblerait que cette dernière se dispose à exploiter éga-

lement le filon – troublent les cérémonies du couronnement du roi Charles III, comme feint de le craindre une presse probablement beaucoup plus républicaine que l'immense majorité des Britanniques.

Tout de même, j'éprouve un malaise: les princes de la famille royale anglaise ne se sont certes pas tous distingués par leur vertu. Les enfants de la reine Elisabeth II lui ont causé bien des soucis. Mais aucun n'a trahi sa famille, pas plus que ne l'a fait le futur Guillaume V, désormais héritier du trône. Pourquoi donc le «rebelle» agit-il différemment? Pourquoi juge-t-il nécessaire de lancer à la face du monde ses «révélations»?

A cela, je vois trois explications possibles.

La première est que, à la suite de traumatismes divers – tragique décès de sa mère, alors qu'il n'était qu'un enfant, incompréhension de son entourage en cette terrible circonstance, pénibles expériences militaires, chagrins d'amour –, il a conçu à l'égard de la société en général, et de sa famille en particulier, une insurmontable rancœur, qui l'a conduit à perdre de vue les limites que devrait lui imposer son rang.

La deuxième, c'est qu'il est éperdument amoureux d'une ravissante féministe woke, qui, après avoir aligné les échecs et les demi-succès dans le monde de la télévision¹, avait cru, bien à tort, pouvoir régner sur la cour d'Angleterre. Preux chevalier d'une victime du conservatisme, il a mis son talent pourfendeur au service de sa dame.

La troisième et la plus probable est qu'il manque de noblesse. Par noblesse, je n'entends pas seulement la noblesse de sang, mais aussi la noblesse d'esprit et de comportement; ce qu'on appelle la classe. Il ne suffit pas d'être prince pour être noble et on peut être noble sans être prince.

La famille royale d'Angleterre en donne un éclatante démonstration. Deux couples retiennent l'attention: le prince et la princesse de Galles (William et Kate), le duc et la duchesse de Sussex (Harry et Meghan). Tous deux se composent d'un prince et d'une roturière. La princesse de Galles, née Catherine Middleton, est une très belle femme, qui assume avec classe les charges qu'implique son union avec le futur roi d'Angleterre. La duchesse de Sussex, née Meghan Markle, est une très belle femme, qui n'assume plus rien et ne ressemblera jamais qu'à un manne-

quin. La première a épousé un prince noble. La seconde a épousé un prince qui ne l'est pas.

La noblesse est un état d'esprit.

M.P.

¹https://fr.wikipedia.org/wiki/Meghan_Markle, avec les réserves d'usage concernant Wikipédia.

Nostalgie d'un passé automobile

La prochaine liberté qui nous sera retirée est celle de la mobilité individuelle. La peur du réchauffement climatique, d'abord, puis celle du coronavirus encore davantage, ont servi de prétexte à un rétrécissement très significatif de la place dévolue au trafic routier dans les villes. Aujourd'hui, il n'y a plus guère besoin de prétexte: une partie de la population (difficile à quantifier, mais il ne faut pas se faire d'illusions) considère comme normal et souhaitable l'objectif de chasser les voitures des centres urbains. Une prochaine étape sera l'interdiction de produire, puis de vendre, puis de posséder des véhicules à essence, ceux-ci devant être remplacés par des véhicules électriques de plus en plus fades et quelconques, de plus en plus automatisés, livrés aux aléas d'une production électrique insuffisante. Il y a soixante ans, la Chine ratait son *Grand bond en avant*; demain, l'Occident réussira peut-être son *Grand bond en arrière*.

Dans ce contexte, notre attention a été attirée récemment par la prose de certains représentants de l'élite écolo-urbaine cherchant à justifier leur politique anti-automobile auprès d'un public plutôt conservateur, en n'hésitant pas à invoquer *les rues et les places d'autrefois*, leurs *fonctions historiques* consistant à permettre les *échanges humains*

entre les *membres de la communauté*, leur capacité à éveiller des *émotions esthétiques* – en opposition aux voitures, qui ne représentent évidemment que du bruit, de la pollution, des accidents et de l'insécurité. Des voitures qui, nous dit-on, auraient été imposées à une population qui au départ n'en voulait pas.

On pourrait presque en rire. On devrait leur montrer quelques photos des rues et des places d'autrefois, encombrées de chars, de charrettes, de calèches bousculant les passants, dans un chaos autrement plus indescriptible que le sage agencement des voies de circulation actuelles. Un chaos que les gens de l'époque acceptaient de bonne grâce (du moins souhaitons-nous le croire), parce que les véhicules de l'époque représentaient, déjà, la *liberté* et les *échanges humains*.

On devrait surtout leur montrer ce que sont devenues les rues et les places des grandes villes modernes, après qu'elles ont été débarrassées en tout ou partie de la circulation automobile: les *communautés* hétéroclites qui s'y côtoient (imposées à une population qui au départ n'en voulait pas) se regardent avec méfiance, quand elles ne s'insultent ou ne se battent pas; les autochtones rasent les murs, pressent le pas en regardant le bout de leurs pieds (aussi pour éviter les déchets et déjections

répandus sur le sol); le trafic a laissé la place aux trafics; au bruit des moteurs a succédé le vacarme des transistors sauvages et des festivals officiels. Qui nous fera croire que les édiles progressistes se soucient de la quiétude et du bien-être de leurs administrés?

Montrez à de vieux Lausannois des photos d'autrefois, avec le trafic automobile qui s'écoulait des deux côtés de l'église Saint-François, remontait la rue Haldimand vers la Riponne, ou la rue Marterey vers la place de l'Ours, descendait la route de Bel-Air. Rappelez-leur le parking plus ou moins sauvage dans la vallée du Flon, ou même le stationnement des voitures sur la place de la Riponne jusqu'au début des années septante. Ils vous diront presque toujours que *c'était mieux qu'aujourd'hui*. Même si ce verdict est subjectif, il discrédite les discours qui tentent d'instrumentaliser la nostalgie du monde d'avant pour justifier les politiques de chasse à la bagnole.

Pollux

Le Pamphlet,

Case postale 998, 1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch,

CCP: 10-25925-4

Directeur de publication:

Michel Paschoud

ISSN 1013-5057

Les Autorités auront l'obligation de réaliser des voies cyclables

«La sécurité des cyclistes devrait être mieux prise en compte dès janvier. Les cantons et la Confédération auront alors l'obligation de planifier et de réaliser des réseaux de voies cyclables.»

La loi fédérale sur les voies cyclables, dont le principe avait été accepté par le peuple en 2018 et qui entre en vigueur début 2023, devrait en effet changer la donne.

Dès janvier, les cantons seront tenus de planifier et réaliser des réseaux de voies cyclables, ainsi que des installations de stationnement.

Cela dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, c'est-à-dire jusqu'à fin 2027. La mise en œuvre doit, elle, intervenir au plus tard d'ici 2042.

La Confédération doit faire de même sur ses routes, soit environ 500 km de voies nationales et d'ouvrages de raccordement aux autoroutes. Les réseaux de pistes réalisés devront être "interconnectés, directs, sûrs, homogènes et attrayants".

Ronds-points et carrefours sont des lieux particulièrement critiques. Pro Velo salue à cet égard le projet de l'Office fédéral des routes (OFROU) de lancer en 2023 des essais pilotes pour des voies cyclables prioritaires aux carrefours. Selon l'OFROU, les lieux et le nombre d'essais ne sont pas encore définis, mais plusieurs cantons et villes ont déjà fait part de leur intérêt.

Très important, la Confédération devra aussi publier des géodonnées de

base harmonisées sur la qualité et la disponibilité des réseaux de voies cyclables. Elle devra représenter ces derniers sur les cartes nationales, comme celles produites par swiss-topo.»

La Côte et différents canaux de presse

REMARQUES

Ne pouvant pas imposer leur point de vue dans les urnes, les écologistes tentent de contourner **L'ADHÉSION DE LA POPULATION** en contraignant les autorités à appliquer juridiquement leur politique.

Le droit est devenu le **CHAMP DE BATAILLE POLITIQUE** qui doit permettre aux activistes d'imposer leur opinion minoritaire avec la complicité d'une majorité de citoyens plus émotifs que responsables.

Quel est le problème?

1. Cette nouvelle mission n'est pas chiffrée. Elle introduit dans nos budgets – de manière impérative – des **CHARGES D'UN MONTANT INCONNU**. Quiconque se donne la peine d'étudier la question verra le niveau pharamineux des montants en jeu. (Etudes, achat des terrains, expropriations, constructions, entretien été/hiver, acquisition des véhicules, engagement de personnel, signalisation, géodonnées, modifications des textes et cartes, etc.)

2. Le **FINANCEMENT** de cette nouvelle mission n'intéresse personne. Or, il ne pourra se faire:

- qu'avec une dette supplémentaire,
- qu'avec une nouvelle augmentation d'impôts ou de taxes (Vignette pour vélos et trottinettes, etc),
- en ponctionnant un autre domaine: social, santé, enseignement, etc.

Le fait de ne pas évoquer le financement de cette nouvelle charge lors de la votation illustre l'aspect **SUBVERSIF** de la démarche.

3. Ce genre de nouvelle charge obligatoire diminue encore la liberté de manœuvre budgétaire de nos exécutifs et législatifs. Elle **AFFAIBLIT LA GESTION FINANCIÈRE** de l'Etat au détriment des autres dicastères. Même en cas de catastrophe sociale, les pistes cyclables seront prioritaires et obligatoires.

4. Une fois de plus, on engage des sommes colossales pour la transition énergétique sans disposer d'un **CONCEPT GLOBAL**, ni d'une étude de **FAISABILITÉ**. On nage dans l'improvisation, comme c'est le cas avec l'électrification de la mobilité. **YAKA, PEURS ET URGENCE CLIMATIQUE** sont les seules justifications utilisées à cet effet.

La topographie suisse, la densité de construction, le coût des aménagements pour la mobilité douce, ainsi que l'état des finances publiques rendent **IMPOSSIBLE** la généralisation de pistes cyclables dans notre pays (donc dans les villes, mais aussi dans les campagnes et la montagne). L'idée initiale de déplacements à

vélos généralisés en Suisse est **IR-RÉALISTE ET IRRÉALISABLE**. Ce n'est pas un problème politique, mais **TECHNIQUE ET FINANCIER**.

Une vingtaine d'années consacrées à l'instruction de cyclistes militaires, ainsi qu'à leurs mouvements à travers le pays, me permettent d'appréhender les possibilités, mais surtout les limites de la mobilité douce de manière crédible.

Le fantasme écologique veut supprimer les véhicules et réserver les routes pour la mobilité douce. Ne pouvant imposer cet objectif démocratiquement, on se rabat sur la tactique salami, qui implique un gaspillage de moyens irresponsable et vain au **DÉTRIMENT DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ**.

Avec cette loi, on vient de définir la construction de pistes cyclables

comme **PRIORITAIRE ET OBLIGATOIRE** par rapport aux dépenses normales pour assurer le fonctionnement minimum de la santé, du social, de la recherche, de l'agriculture, de la sécurité, de l'enseignement, de la mobilité, etc.

Aujourd'hui, tous ces domaines sont déjà **SOUS-FINANCÉS** et de **NOUVELLES FACTURES COLOSSALES** (rentes de veuf, transition énergétique, transition climatique, Ukraine, fonds climatiques pour le Tiers-monde, etc.) vont devoir être assumées.

Deux questions:

- a. Comment allons-nous faire?
- b. Les pistes cyclables sont-elles vraiment **PRIORITAIRES** par rapport à la santé ou au social?

Le comble est que ce genre de politique découle de partis qui s'épou-

monent à réclamer des prestations sociales plus importantes de la part de l'Etat, mais qui lui **ENLÈVENT LES POSSIBILITÉS DE LE FAIRE**.

Des partis qui s'inquiètent de la planète que nous allons laisser à nos enfants, **MAIS PAS DES DETTES QU'ILS VONT HÉRITER**.

Le problème ne se situe pas dans le domaine social ou écologique, mais dans **L'INCOHÉRENCE** des mesures imposées. On ne construit pas quelque chose de durable, on dilapide les ressources disponibles. Il ne s'agit pas d'optimiser le fonctionnement de la société, mais de **DÉCONSTRUIRE** celle-ci.

Heureusement que l'année 2022 est terminée, car on sombre dans le **N'IMPORTE QUOI**.

Pierre Altermath